

Délestages La SEEG s'explique !

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

Selon cette entreprise, des anomalies survenues au niveau du réseau interconnecté de Libreville seraient à l'origine des délestages vécus depuis quelques jours dans notre capitale.

LA nuit de mercredi à jeudi a bien pu paraître bien longue pour bon nombre de Librevillois, qui ont été privés d'électricité. Les délestages ont touché plusieurs quartiers. Et comme toujours, les effets collatéraux sont divers et variés. Et bien que nous soyons habitués à subir, sans broncher, les caprices de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), plusieurs compatriotes pensent à poursuivre en justice cette entreprise pour "abus de confiance

exagéré".

Constat : dans le troisième arrondissement par exemple, selon les habitants, tout a commencé par une explosion survenue mercredi après-midi. « Nous avons entendu une explosion vers 16 h, puis une boule de feu est sortie du transfo de Kinguélé. Ce n'est pas le première fois. Au moins une fois par mois, le transfo de Kinguélé pète comme ça. Nous ignorons les raisons de ces défaillances répétées », témoigne un riverain.

« La SEEG a été pourtant alertée, mais l'intervention a tardé à venir. Nous sommes ainsi restés sans électricité jusqu'à hier soir. Nombreux ont perdu des vivres et d'autres leurs appareils. Dans certains quartiers, nous avons appris que le courant revenait, mais repartait aussitôt. La récurrence de ces délestages ne nous met pas à



Photo : AJT

L'adjoint au chef de département exploitation Estuaire, directeur des systèmes électriques, Martial Ondo Mvé (d) livrant à la presse les raisons des délestages.

l'abri de l'insécurité. Surtout dans un quartier comme Kinguélé », a renchéri un autre riverain, visiblement agacé.

Au nombre des raisons évoquées par les responsables de la Seeg : « La sauvegarde de départs prioritaires HTA et le violent orage survenu dans la

nuit de mercredi à jeudi est à l'origine de cette situation gênante (...) Et comme nous ne stockons pas le courant à chaque fois que l'on perd un moyen de production, nous avons mis en place un certain nombre d'automatismes qui vont ouvrir un certain nombre de départs, qui permettent de conser-

ver une partie. De même, pour éviter la rupture de l'offre et de la demande, nous sauvegardons une partie de départs prioritaires en ouvrant d'autres », a indiqué l'adjoint au chef de département exploitation Estuaire, Martial Ondo Mvé. Lequel ajoute que la pluie survenue cette nuit-là aura causé d'énormes dégâts dans plus d'une soixantaine des transformateurs de relais.

Notons que ces délestages surviennent quelques jours seulement après l'inauguration de la nouvelle usine de distribution d'eau de Ntoun. Nouvelle dotation qui avait fait croire à de nombreux compatriotes qu'on allait en finir avec les coupures de courant et d'eau. Mais, que nenni ! Puisque le groupe Veolia continue de servir à ses clients, que nous sommes, des coupures inattendues.

Enseignement supérieur/Habilitation à diriger des recherches

Tom Mambenga consacré à l'université d'Avignon

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

Notamment dans la célèbre cité des Papes, où ce maître de conférences en littérature africaine bien connu des milieux intellectuels et syndicaux de Libreville, a obtenu la prestigieuse HDR permettant de diriger des thèses de doctorat.



Photo : DR

Frédéric Mambenga au milieu des membres de son jury.

L'UNIVERSITÉ d'Avignon, particulièrement la cité des Papes, célèbre pour son festival international de théâtre, vient de consacrer Frédéric Mambenga, maître de conférences en littérature africaine à l'Université Omar Bongo (UOB), une figure bien connue des milieux intellectuels et syndicaux gabonais. L'universitaire gabonais a, en effet, obtenu, le 14 décembre 2015, la prestigieuse habilitation à diriger des recherches, plus connu sous son sigle HDR. C'est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur français, créé en 1991, qui sanctionne une recherche de très haut niveau et permet de diriger des thèses de doctorat.

L'éminent jury, présidé, entre autres, par le Pr Romuald Fonkua, directeur du Centre international d'études françaises de l'université Paris-Sorbonne et rédacteur en chef de la revue "Présence africaine", a dûment souligné le dynamisme innovant des travaux du candidat. Frédéric Mambenga Ylagou est désormais habilité dans un secteur qui ne compte, pour l'instant, qu'une quinzaine de diplômés dans toute l'Afrique, celui de la littérature comparée.

L'habilitation à diriger des recherches reste, en effet,

une épreuve dont on ne soulignera jamais assez la difficulté dans son exigence, tant quantitatif que qualitatif, surtout pour nos universités, comparativement à celles du Nord. Et c'est tout l'intérêt du travail de Frédéric Mambenga : cinq livres, deux monographies, plus d'une vingtaine de publications – soit 350 pages – dans des revues à comité de lecture et un document de synthèse d'une centaine de pages. Mais il lui faut encore franchir l'écueil du conseil scientifique de l'université pour obtenir la permission de soutenir ladite habilitation.

En somme, un vrai parcours du combattant, plus exigeant que celui du Cames donnant accès à la liste d'aptitude à l'enseignement universitaire en Afrique, qui avait déjà promu M. Mambenga au rang de maître de conférences titulaire.

Le dossier d'habilitation présenté par notre compatriote, axé sur les auteurs francophones de l'Afrique de l'Ouest et du Centre des années 20, jusqu'en 2010 - compris entre Bakary Diallo (Sénégal) et Leonora Miano (Cameroun) - scrute trois régimes d'expression : le régime historique, puis le régime esthétique des œuvres, mais aussi leur régime épistémologique, en tant

qu'elles articulent une certaine façon de connaître l'Afrique, selon un mode de connaissance à confronter à celui des savants, comme des politiques.

ÉCRITURE DÉLIÉE • Le régime ou l'approche historique repose sur la mise en évidence de l'instabilité socioculturelle sous-jacente à tout le corpus de 150 œuvres d'auteurs africains, à travers plusieurs genres (mythe, théâtre, roman, récit de voyage, poésie, nouvelle, récits autobiographiques, articles de presse ...) qu'analyse Frédéric Mambenga. Pour ce faire, il se réfère aux récits mythiques oraux, avec leurs motifs récurrents : l'exil, le départ, la mémoire, la renaissance. La matrice inépuisable, en somme.

Ces motifs prennent vie sous forme d'une quête identitaire, intelligible en termes socioculturels, mais intégrable aux structures anthropologiques de l'imaginaire. Les récits écrits, qui suivent historiquement les récits mythiques, expliquent le Pr Mambenga dans son dossier de synthèse de 148 pages, « mettent en forme ces situations de crise en les actualisant. Pour autant, ils ne rompent avec les problématiques anciennes. Il s'ensuit une tension qui est palpable

dans les récits. »

Mais à cette tendance à une écriture des crises, des permanences et de dynamismes culturels se profile aujourd'hui une autre, qui consiste à sortir de la problématique de l'obsession de l'Afrique, une écriture déliée de son milieu d'origine, tel que l'incarne le théâtre du dramaturge ivoirien Koffi Kwahulé.

Le régime esthétique dégagée par le Pr Mambenga est axé sur deux modes de symbolisation à l'œuvre dans les littératures africaines : d'abord par recours aux symboles culturels de la tradition, reconduits dans le quotidien, mais aussi bien redécouverts que réinventés, ensuite par recours à des symboles neufs, adé-

quats aux nouvelles situations sociales.

Quant à l'approche épistémologique, elle oscille entre le nativisme, celui-là présent chez Senghor que le Pr Mambenga aborde dans son édition épistolaire avec Armand Guibert, et la sociocritique littéraire, qui actualise chaque œuvre en qualifiant son apport spécifique et en révélant ses potentialités sociales, et sémantiques, parfois abordées par les sociologues et les historiens eux-mêmes.

C'est cette étude fluctuante qui irrigue l'étude historique et esthétique du vaste corpus de l'analyse du Pr Mambenga sur presque un siècle de pratique littéraire moderne africaine.

Ici et ailleurs

• Enseignement supérieur
UOB : une trêve entre tutelle, le Cnou et les étudiants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Denise Mekam'ne, a reçu hier, tour à tour, les syndicalistes du Centre national des œuvres universitaires (Cnou) et les représentants des étudiants de l'Université Omar Bongo (UOB). Il était question pour le ministre et les groupes corporatistes de l'UOB, de parapher des protocoles de trêve. Ce pacte entre la tutelle et le groupe des syndicalistes est une passerelle de négociation, qui devrait leur permettre d'apaiser le climat au sein de l'université. Durant un an, les deux parties s'engagent à se concerter et trouver ensemble des solutions aux revendications des syndicalistes. Nous y reviendrons.

• Santé
Ebola : la fin !
L'épidémie d'Ebola en



Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus il y a 40 ans, s'est officiellement achevée jeudi (hier) avec l'annonce de l'arrêt de "toutes les chaînes connues de transmission" au Liberia comme dans l'ensemble de la région. Les pays touchés et la communauté internationale ont réagi avec soulagement, mais prudence, à la proclamation par l'OMS de la fin de cette épidémie, partie en décembre 2013 de Guinée-Conakry, qui s'est propagée au Liberia et en Sierra Leone voisins, puis au Nigeria et au Mali. En deux ans, Ebola aura atteint dix pays, dont l'Espagne et les Etats-Unis, provoquant officiellement 11.315 morts pour 28.637 cas recensés.

Rassemblements par Christian KOUIGA

Bourses de recherche en science de l'éducation «Teacher Training Students» offertes par le Gouvernement du Japon pour l'année 2016

1. Durée de la bourse de recherche en science de l'éducation «Teacher Training Students», enseignant-stagiaire au Japon : Un (1) an et demi d'octobre 2016 à mars 2018, y compris un pré-stage linguistique de 6 mois dans une université désignée par le Ministère japonais de l'Education (MEXT),

2. Conditions d'acceptation du dossier de candidature et qualification professionnelle

- Etre de nationalité gabonaise,
- Etre né(e) le ou après le 2 avril 1981
- Etre titulaire d'une licence universitaire ou d'un diplôme équivalent ou être diplômé(e) d'une école de formation d'enseignants;
- Etre actuellement enseignante au Gabon dans une école primaire ou secondaire ou dans une école de formation d'enseignants;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans ou plus au total en tant qu'enseignant(e) à la date du 1^{er} avril 2016 (les personnes qui sont actuellement enseignant(e)s d'université ne peuvent pas soumettre leur candidature) ;
- Le programme d'études doit être choisi parmi ceux qui sont proposés par les différentes universités dans « GUIDE BOOK OF TEACHER TRAINING PROGRAM » publié sur le site web du MEXT.
- Etre en mesure de quitter son pays à la période fixée par le Gouvernement du Japon. Tout dossier incomplet ou mal rempli et/ou ne répondant pas aux conditions requises sera automatiquement rejeté.

3. Procédure de sélection

- Date limite de dépôt ou d'envoi de dossier à l'Ambassade du Japon : le 19 février 2016
- Examen écrit d'anglais et de japonais : le 24 février 2016, *La présentation d'une copie vierge est synonyme de zéro, note éliminatoire.
- Entretien : le 26 février 2016,
- Annonce des résultats finaux pour le départ en octobre 2016. Réussir à l'examen écrit et à l'entretien présélection organisés à l'Ambassade du Japon. Pour toute information complémentaire et dossier de candidature, veuillez vous adresser au Service Culturel de l'Ambassade du Japon.

AMBASSADE DU JAPON,
B.P. 2259 LIBREVILLE Tél. 01.73.22.97/ 01.73.02.35, Fax 01.73.60.60
Email : culture@lv.mofa.go.jp
Heures d'ouverture: 08h00-12h30, 14h30-17h45